

SYNDICAT GENERAL

Des salariés du GPMH

Et des Personnels Administratifs et de Maintenance

DU PORT DU HAVRE

www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 9 février 2012

Camarades,

Le climat de stress, les risques psychosociaux, l'incertitude, la politique RH ainsi que les multiples réorganisations de services idéologiques, ont conduit les élus CGT à m'alerter dans mon rôle de secrétaire du CHSCT.

Suite à ces courriers, les élus CHSCT sont intervenus le 8 décembre dernier, pour ouvrir le débat autour de ce sujet, et pour demander l'organisation courant janvier d'un CHSCT extraordinaire, combiné à un vote d'une mission d'expertise sociale.

Ayant essuyé un refus catégorique de la DRH sur ces deux sujets, ainsi qu'une retranscription non fidèle, dans le procès verbal, des propos tenus lors de la séance du 8 décembre 2011, nous avons fait ce matin, lors de la réunion du CHSCT une déclaration préalable, pour ensuite lever le siège afin de nous retourner vers l'Inspection du Travail et soulever un potentiel délit d'entrave exercé par la direction.

Camarades nous vous tiendrons informés des suites, et d'ors et déjà, je vous demande de bien faire attention à toute la communication que la direction pourrait faire sur ce sujet.

Le CHSCT est un outil à la disposition des salariés, et doit le demeurer.

Le Secrétaire Général,

Le Secrétaire du CHSCT,



Laurent DELAPORTE